

2013/5880 - Lyon 3e - Accord sur la mise à disposition à titre gratuit, pour une durée de 12 ans, des parcelles 69383 AR25, 69383 AR26 et 69383 AR48 au profit de la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre de l'opération de requalification de la rue Garibaldi - El n° 03048 (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 30/09/2013, p. 2081)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Pour ce dossier, il s'agit de la délibération portant la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit à la Communauté urbaine, pour une durée de 12 ans, des parcelles citées dans le texte, pour permettre le réaménagement d'espaces piétonniers au niveau de l'Auditorium, avec agrandissement des trottoirs.

Mme PANASSIER Catherine : Monsieur le Maire, chers Collègues, le vote de ce rapport va permettre au Grand Lyon de réaliser un trottoir plus confortable pour les piétons au pied du talus planté de l'Auditorium dans le cadre du réaménagement de l'avenue Garibaldi.

Nous voulions profiter de ce rapport juste pour vous inviter tous à vous rendre sur le chantier de la rue Garibaldi à la hauteur de la rue Bouchut, un chantier qui a bien avancé. Car nous pouvons désormais deviner concrètement ce que sera l'avenue à termes. Les différentes voies, piéton, vélo, transport en commun et voiture sont en place. De la terre végétale a été amenée pour y accueillir les futures plantations. Les terrasses des restaurants sont pavées, le mobilier urbain est en train d'être posé. Nous voyons toute la dimension et tout l'intérêt que l'espace, dont nous avons souhaité vivement la transformation, est en train de prendre.

Bien sûr, c'est encore un chantier avec de la poussière et des gravas, mais comme c'est enthousiasmant de voir une si belle transformation s'opérer. Sans nier les nuisances liées aux chantiers, il est bien plus positif de se focaliser sur l'embellissement de la ville que sur de ponctuelles gênes et d'entretenir ainsi un mal-être qui conduit au populisme. Il est bien plus positif pour tous également de reconnaître l'intelligence des savoirs faire mis en œuvre dans la gestion des travaux. Je pense au chantier Garibaldi qui a particulièrement bien avancé, mais je pense aussi à celui d'In City. Ce dernier a permis d'expérimenter de nouveaux modes de déconstruction en site contraint et il faut saluer les entreprises, et surtout les hommes qui ont su imaginer et mettre en œuvre ces procédés, qui ont osé l'innovation pour faire progresser les techniques et pour le confort de tous.

C'est grâce à cette conjonction d'ambitions, de projets et de savoirs faire que notre ville se renouvelle, renforce sa belle attractivité et nous permet de bénéficier d'un cadre de vie qui la rend toujours plus agréable à vivre. C'est aussi par la concrétisation de tels projets que la ville s'inscrit dans le Développement Durable comme l'ont souligné précédemment Gérard Claisse, Gilles Buna et le Maire. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)